



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Approvisionnement en masques de protection

Question au Gouvernement n° 2943

Texte de la question

APPROVISIONNEMENT EN MASQUES DE PROTECTION

M. le président. La parole est à M. Hubert Wulfranc.

M. Hubert Wulfranc. Mes collègues vous l'ont déjà dit, chacun à sa manière. Je vous le répète, sur le ton de la colère : pour nous, les masques doivent être gratuits (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI*) pendant les prochains mois, qui seront décisifs non seulement pour la santé des Français mais aussi pour leur portefeuille. On ne va pas bricoler !

Votre Gouvernement ne prônant pas l'économie administrée – loin de là –, vous n'avez pas procédé à des réquisitions. C'est donc le secteur marchand qui assurera, de façon privilégiée, la distribution des masques, ce qui se traduira par une guerre des prix, une inégalité d'accès et un coût non négligeable pour les familles. De grands groupes du secteur de la distribution sortent, pile poil une semaine avant le déconfinement, des stocks très importants, sur lesquels nous n'avons aucune garantie, contrairement à ce que vous avez laissé entendre, madame la secrétaire d'État. Comment les inspecteurs du travail peuvent-ils accomplir leur mission sur ce point alors qu'ils doivent déjà s'occuper de contentieux au sein des entreprises ? Nous n'avons aucune garantie de contrôle, ne serait-ce que sur le fait que les masques sont bien vendus à prix coûtant.

Que répondez-vous aux maires, comme ceux de Saint-Étienne-du-Rouvray ou de Grenoble, qui vous demandent de les laisser réquisitionner les masques des grandes surfaces de leur ville, en achetant, sur leurs deniers municipaux, ces stocks prêts à être vendus, pour les ventiler à tous – je dis bien : à tous – leurs administrés ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances. Monsieur le député, nous tenons comme vous à faire en sorte que les Français les plus précaires, les plus démunis, aient un accès aisément aux masques. C'est pour cette raison que, d'une part, l'État s'est organisé pour proposer des masques, fournis par les pharmacies, à l'ensemble des soignants et aux personnes qui en ont besoin pour des raisons sanitaires et que, d'autre part, le ministre de la santé a annoncé la mise à disposition de 100 millions de masques par semaine destinés à l'ensemble du système sanitaire, soit une multiplication par 2,5. En outre, nous avons réservé et acheté 5 millions de masques réutilisables plus de vingt fois, soit l'équivalent de 105 millions de masques à usage unique, spécifiquement pour les personnes précaires. Ils seront livrés chaque semaine aux préfets et distribués aux maires. Je crois que cela répond à votre première question.

M. Sébastien Jumel. Quand ? Après le déconfinement ?

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. À partir de la semaine du 11 mai, monsieur Jumel.

Pour répondre à votre deuxième question, monsieur Wulfranc, les Français pourront s'équiper : dans les écoles, des masques seront fournis jusqu'à la fin de l'année scolaire aux enfants qui doivent obligatoirement en porter ; les employeurs qui ne seront pas en mesure d'assurer la distanciation sociale dans les entreprises devront équiper leurs salariés. Concernant les autres usages, je rappelle que la grande distribution étudie la traçabilité des masques et que les entreprises industrielles et les artisans les fabriquent actuellement selon des normes particulièrement exigeantes puisqu'ils doivent présenter un test au laboratoire de la DGA, la Direction générale de l'armement, et qu'ils distribuent ces masques quasiment à prix coûtant.

M. Hubert Wulfranc. Je le souhaite !

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. Nous devrions donc plutôt nous réjouir de l'abondance de masques que nous allons connaître dans les prochaines semaines plutôt que de regretter la situation que nous avons traversée. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Hubert Wulfranc](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2943

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [6 mai 2020](#)